



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 19580

Numéro SIREN : 797 900 263

Nom ou dénomination : 2COVALIE

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2016 sous le numéro de dépôt 7210



1600722301

DATE DEPOT : 2016-01-22

NUMERO DE DEPOT : 2016R007210

N° GESTION : 2013B19580

N° SIREN : 797900263

DENOMINATION : 2COVALIE

ADRESSE : 6 rue Valéry Larbaud 75013 Paris

DATE D'ACTE : 2015/10/15

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : DISSOLUTION

NOMINATION DE LIQUIDATEUR

Cette page conforme  
par le liquidateur

DB: 15/10/15: fe  
OT

2covalie  
Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 1 000,00 €  
Siège social : 6 Rue Valéry Larbaud 75013 Paris  
797 900 263 R.C.S. Paris

133 19580

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE  
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15/10/2015

L'an deux mille quinze,  
Le quinze octobre à 15 heures,

Le soussigné Monsieur Jerome Bousquet, Associé unique de la société 2covalie, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 €

1°) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

Greffier du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :  
22 JAN. 2016  
Sous le N° :  
7210

- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur,
- Définition du siège de liquidation,
- Pouvoirs.

2°) Dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le rapport établi par le président,
- Le projet des décisions,
- Les statuts.

3°) Adopte les décisions suivantes:

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 31/10/2015 pour cause de cessation d'activité.  
Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.

DEUXIÈME DÉCISION

A compter de cette même date, Monsieur JEROME BOUSQUET demeurant 6, rue Valéry Larbaud 75013 PARIS, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation.

Celui-ci déclare accepter ses fonctions.

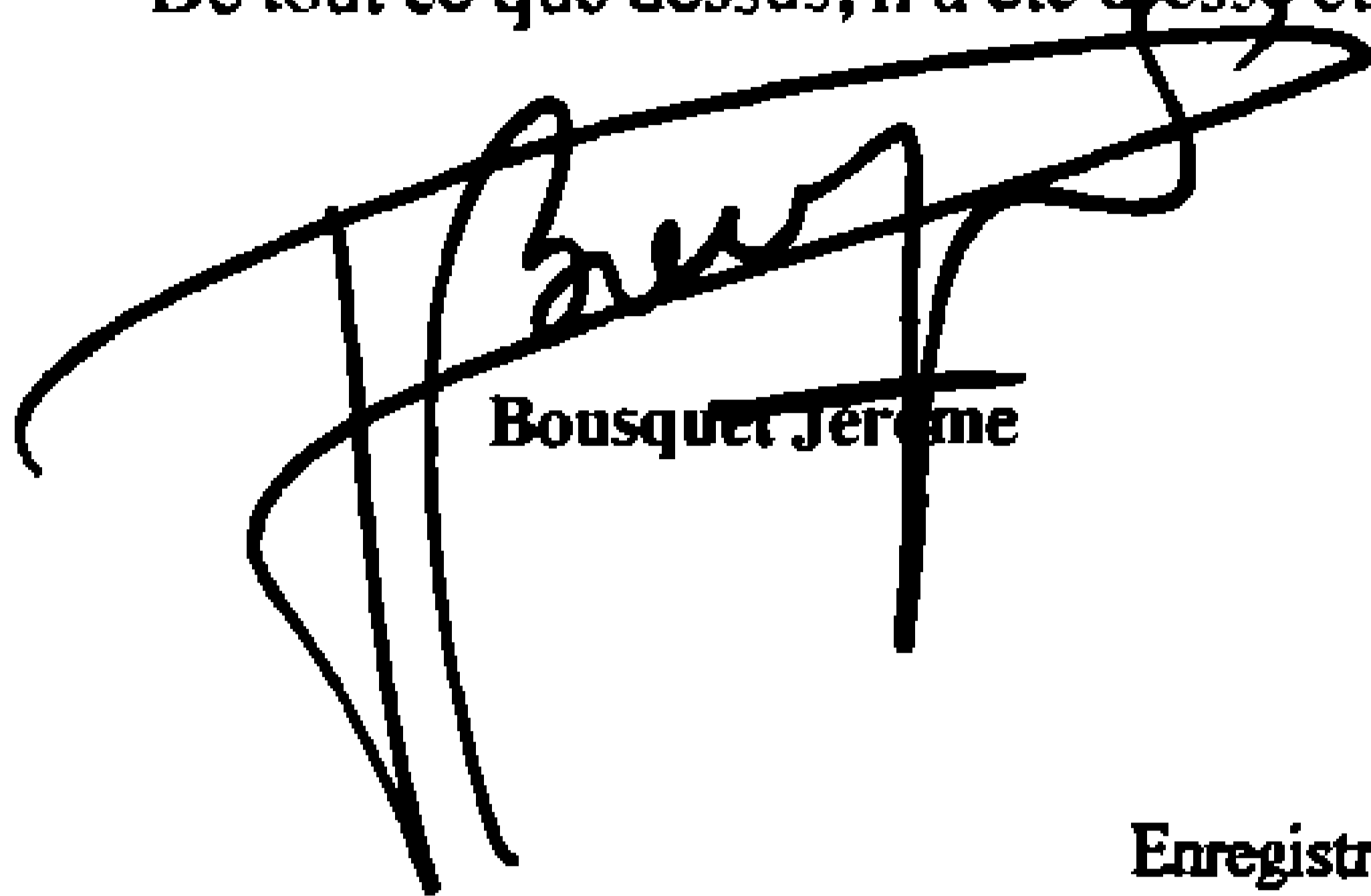
Le siège de liquidation est fixé au siège social.

W

### TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.



Bousquet Jérôme

Enregistré à : S.I.E 6E ODEON-POLE ENREGISTREMENT

Le 04/12/2015 Bordereau n°2015/1 362 Case n°44

Enregistrement : 375 €

Pénalités: 40 €

Ext 13752

Total liquidé : quatre cent quinze euros

Montant reçu : quatre cent treize euros

L'Agent des impôts



Stéphanie NICODAS  
Agent Administratif des Finances -uniques